



**Procès-verbal de la 62ème ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES 2024**

**lundi 4 novembre 2024 à 20h00
au restaurant du Téléski à Tramelan**

Le Président salue l'assemblée composée de 33 actionnaires et se réjouit de la bonne participation prouvant ainsi l'intérêt des actionnaires à la société.

Il souligne la présence des représentants des communes de Tramelan et de Mont-Tramelan, Pierre Sommer et Nathalie Gyger. Le Ski Club est quant à lui représenté par Myriam Steinegger.

65 actionnaires sont présents ou représentés ce qui correspond à 971 actions sur un total de 3000.

L'ordre du jour est le suivant:

1. **Nomination d'un scrutateur**
2. **Lecture du procès-verbal de la 61ème assemblée générale ordinaire**
3. **Modification des statuts de la société, présence de Me Lehnherr, notaire**
4. **Rapport du Président Benoît Bracelli**
5. **Rapport du Caissier Brian Vuilleumier et lecture du rapport de l'établissement fiduciaire**
6. **Approbation des comptes et décharge au Conseil d'administration**
7. **Conseil d'administration, période 2024-2027**
 - Election des membres du Conseil d'administration
 - Election du Président du Conseil d'administration
8. **Informations du Conseil d'administration**
9. **Divers**

1. **Nomination d'un scrutateur**

Jean-Pierre Béguelin accepte de fonctionner comme scrutateur.

2. **Lecture du procès-verbal de la 61ème assemblée générale ordinaire**

Philippe Vuilleumier lit le PV de la 61ème assemblée générale ordinaire de 2023 qui est accepté à l'unanimité.

3. **Modification des statuts de la société, présence de Me Lehnherr, notaire**

Tout en remerciant Me Lehnherr de sa présence, le Président donne la parole à Philippe Vuilleumier qui introduit le sujet.

Comme les actionnaires présents ont pu l'entendre à la lecture du PV de l'AG de l'année dernière, le projet de changement de statuts permettrait:

- De mentionner clairement que la société anonyme poursuit un but d'utilité publique impliquant qu'il ne sera plus versé de dividendes ce qui permettra de faire des requêtes pour l'obtention de subventions sur des investissements.
 - D'abandonner les actions sous forme papier et de les remplacer par un registre d'actions et d'actionnaires qui entre parenthèse existe déjà. A noter que cela est motivé par le fait qu'un grand nombre d'actions papiers sont égarées.
 - De laisser le choix sur le principe de convocation à l'assemblée générale, soit mail, journal officiel, ou poste. A noter que pour l'instant l'envoi par la poste reste privilégié.
- A l'occasion de cette révision, les statuts ont été mis en conformité avec les directives légales entrées en vigueur le 1er janvier 2023.
- Les statuts ont pu être consultés sur le site internet du Télési Tramelan, comme mentionné dans la convocation à l'AG.
- Me Lehnherr, que l'on remercie pour sa présence, peut vous donner des explications complémentaires.
- Me Lehnherr n'a pas de complément à apporter.
- Il n'y a pas non plus de questions de l'assemblée.
- La modification des statuts est acceptée à l'unanimité des membres présents.

4. Rapport du Président Benoît Bracelli

Le Président Benoît Bracelli trouve réjouissant de constater l'intérêt porté à notre société par les présences toujours nombreuses à l'assemblée générale. Il présente ensuite son rapport:

En ce qui concerne le **bilan de la saison passée**, après les 6 jours de la saison 22-23, nous n'avons été ouverts que 2 jours. Encore une fois, on constate que la décision de damer ou ouvrir est difficile à prendre et nous laisse une fenêtre extrêmement étroite. En effet, il a fallu damer au bon moment pour profiter du peu de neige présente et après 2 jours, la pluie faisait déjà son retour.

La saison passée a été compliquée pour toutes les stations de basse et moyenne altitude. Il fallait monter à 2000 mètres d'altitude pour disposer de bonnes conditions.

Notre collaboration avec le **Pool Chasseral et Magic Pass** se poursuit mais avec quelques modifications. Magic Pass souhaitant ne plus avoir de groupes de stations comme le nôtre (Pool Chasseral) en tant que membre unique. Cela amenait certaines injustices dans les calculs des droits aux répartitions. En effet, la rétribution par journées skieur MP se faisait sur le prix du forfait journée le plus élevé des stations du Pool, chez nous celui des Bugnenets-Savagnières. Dorénavant, chaque station devra traiter la partie financière en direct avec Magic Pass individuellement. De ce fait, nous avons dû nous pencher sur l'avenir du Pool et revoir notre collaboration.

La décision a été prise de maintenir notre Pool tel quel avec une nouvelle convention en accord avec la demande de la coopérative. Nous traitons maintenant en direct avec Magic Pass pour toutes questions financières mais toujours en toute transparence avec les autres membres du Pool.

Les produits communs tels que les cartes à points, l'abo 6 jours ou l'abonnement du Pool subsistent.

A savoir aussi que cette année, le fond de solidarité du Magic Pass a été activé car beaucoup de petites stations comme la nôtre ont connu des difficultés.

Pour des questions de répartitions entre les stations du Pool, nous avons cédé notre part au Crêt-Du-Puy.

A savoir également que la première répartition, correspondant aux ventes d'abonnements de saison d'avant le Magic Pass a été recalculée et nous toucherons à partir de l'année prochaine une somme légèrement supérieure.

En ce qui concerne l'**entretien** de nos installations, en plus de la maintenance normale, nous avons remplacé les câbles de traction du système de tension sur les deux installations. Ce remplacement est obligatoire tous les 12 ans et s'imposait donc. Michel Schär est en train de revoir les fondations de quelques pylônes.

Pour la buvette, nous avons remplacé la fenêtre côté ouest (terrasse) car de l'eau s'infiltrait en cas de pluie et descendait jusqu'aux toilettes. Pour le moment et au vu de l'état des finances de la société, nous effectuons, sur la buvette, uniquement les réparations urgentes.

Notre **dameuse** est vieillissante et commence à montrer divers signes de faiblesse au niveau de l'électronique et du système hydraulique. Même sans utilisation ou presque, certains organes tombent en panne.

Nous devons régulièrement investir dans diverses réparations et nous avons pu compter sur l'aide de Jeannette Gyger pour toutes ces réparations.

Cette année a également été marquée par le retour de la **Foire de Tramelan** à laquelle nous avons participé en partenariat avec le Ski-Club. Nous avons pu compter sur l'aide de nombreuses personnes, membres du CA, employés ou simplement amis du téléski pour nous donner un coup de main au service, au montage ou au démontage. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ça a été une réussite et que nous avons réalisé un bénéfice, ce qui est toujours appréciable en ces périodes difficiles. Pour votre information, la foire aura à nouveau lieu en 2025 et nous y participerons à nouveau.

Danilo Tedeschi fonctionne comme **responsable d'exploitation** depuis un peu plus de 2 ans; il entre au Conseil d'administration cette année tout comme Armin Gyger, responsable technique.

La recherche de personnel d'exploitation est toujours compliquée et j'en profite pour passer un message, nous sommes à la recherche d'employés et de caissiers pour la saison à venir.

Si vous avez un peu de temps à consacrer ou si vous connaissez quelqu'un, n'hésitez pas à vous annoncer à Danilo.

L'année passée, je vous parlais de mesures demandées par le CITT, l'organe qui délivre l'autorisation de fonctionner. Nous leur avons fourni ce qui était demandé et attendons maintenant si cela est conforme à leurs attentes et quelle est la suite à donner.

Une des mesures consistait à l'installation d'échelles sur chaque pylône afin de sécuriser les interventions en hauteur. Cette mesure nous aurait coûté une véritable fortune et n'aurait pas été réaliste. Nous avons une alternative qui consiste à une formation sur le travail en hauteur pour le personnel devant intervenir sur le pylône. A confirmer si cette mesure sera suffisante et acceptée.

Dans l'intervalle, nous avons à nouveau sollicité les communes de Tramelan et Mont-Tramelan afin de savoir si un **soutien financier** de leur part était possible afin de financer les entretiens exigés.

Les communes ont renouvelé leur soutien envers le téléski sous la forme de prêts sans intérêt et nous les en remercions vivement.

Toutes les stations de basse et moyenne altitude réfléchissent à leur **avenir** et aux moyens de survivre aux hivers toujours moins enneigés. En exemple, Valbirse et leur bikepark. Les stations partenaires du Pool réfléchissent également au bikepark mais aussi à d'autres activités estivales. Nous y avons également pensé mais nous ne sommes pas convaincus que faire tourner nos installations à tout prix soit la solution. De plus, il ne faut pas oublier que les terrains sur lesquels elles reposent ne nous appartiennent pas et qu'ils sont utilisés en été.

Une piste serait peut-être l'utilisation de la place de parc et la buvette comme lieu d'accueil ou de pique-nique. Les Bugnenets-Savagnières, de leur côté partent sur un enneigement artificiel avec une machine à neige. Sorte de grand frigo avec lequel il est possible de produire de la neige jusqu'à 12 degrés.

Leur idée est d'enneiger la piste du Petit Marmet afin de pouvoir faire skier les enfants. Il n'est pas question pour eux d'enneiger tout le domaine.

Il va y avoir plusieurs changements au sein du **Conseil d'administration** avec l'entrée de Danilo Tedeschi, notre responsable d'exploitation et d'Armin Gyger, responsable technique. Merci à eux deux.

De plus, Frédéric et Aline Lauber ayant annoncé leur souhait de quitter le CA à la suite de cette assemblée, nous avons le plaisir d'accueillir Mme Virginie Allimann en remplacement d'Aline Lauber en tant que secrétaire.

Bienvenue à elle. En ce qui concerne le remplacement de Frédéric, nous n'avons pas encore trouvé la perle rare prête à relever le défi et nous sommes toujours à sa recherche.

Je remercie encore une fois ce soir toutes les personnes qui de près ou de loin œuvrent pour notre télési, que ce soit comme employés, pistards, dameurs ou mes collègues du Conseil d'administration.

Le Président remercie pour l'attention de l'assemblée à ses propos.

Benoit est remercié par Martin Gyger pour son travail et son rapport

5. Rapport du Caissier Brian Vuilleumier et lecture du rapport de l'établissement fiduciaire

Le rapport du caissier est lu à l'assemblée et est joint au présent PV.

Il en résulte une perte pour la saison 2023-2024 de 29'908 CHF

Ensuite, le rapport succinct, sur les comptes annuels 2023-2024 de M. Jean-Louis Donzé de Gastroconsult est également lu à l'assemblée.

6. Approbation des comptes et décharge au Conseil d'administration

L'assemblée, à une grande majorité, approuve les comptes et ainsi donne décharge au Conseil d'administration.

7. Conseil d'administration, période 2024-2027

Election des membres du Conseil d'administration

Comme mentionné dans le rapport du Président il y a trois démissions au sein du Conseil d'administration.

Aline Lauber, Frédéric Lauber et Ernest Gerber.

Le Conseil d'administration est sur une piste pour remplacer Fred Lauber dans son rôle et il y a trois propositions pour compléter le Conseil d'administration.

De sorte que pour l'instant le Conseil d'administration se présenterait ainsi:

Benoît Bracelli, Martin Gyger, Jean-Pierre Droz, Jean-Claude Voumard, Brian Vuilleumier, Philippe Vuilleumier, Danilo Tedeschi, Armin Gyger et Virginie Allimann, ces trois derniers étant nouveaux.

Ces membres sont élus à l'unanimité au Conseil d'administration pour la période 2024-2027

Election du Président du Conseil d'administration

Martin Gyger, propose de reconduire Benoît Bracelli dans sa fonction de Président tout en lui adressant ses remerciements.

Benoît Bracelli est reconduit dans ses fonctions de Président du Conseil d'administration à l'unanimité.

8. Informations du Conseil d'administration

Fred Lauber prend la parole et donne un grand nombre d'informations et de rappels sur les saisons passées, le Magic Pass et le Pool Chasseral. Il avait annoncé de la neige pour la saison dernière car selon les statistiques il

n'y avait pas eu deux saisons de suite avec moins de 10 jours de fonctionnement depuis 1963-1964 et 1964-1965, Fred s'excuse car il arrive que l'on puisse se tromper !

Fred transmet quelques chiffres relatifs au Magic Pass.

Magic Pass 7ème saison, 180'000 abonnements supplémentaires soit 6% de plus que la saison précédente, il y a eu plus de 2 millions de journées skiées et confirme que Magic Pass est le leader suisse en la matière.

Pour la saison d'été, 110'000 clients ont utilisé leur Magic Pass pour 400'000 visites. Magic Pass poursuit sa progression et est un réel moteur de transition estivale. Cette tendance souligne l'évolution du tourisme de montagne vers une expérience quatre saisons où l'été joue un rôle essentiel dans la diversification des activités. Pour le Magic Pass saison 8 2024-2025, ce sont 80 stations dont 37 destinations estivales (Suisse, France et Italie), 1'500 km de pistes, 2 glaciers, 19 snowparks, 100 terrasses d'altitude et 2 restaurants tournants, 1'000 km de VTT. Actuellement il s'est vendu déjà 192'000 abonnements de plus que l'année précédente soit 7% de plus. Le MP 9, soit depuis mai 2025 à avril 2026 comprendra aussi les stations de la région de Gstaad qui inclue Rougemont, Schönried, Saanenmöser, Zweisimmen et St. Stephan, soit un potentiel estimé à environ 20'000 abonnements supplémentaires.

Pour la saison 2023-2024 Magic Pass nous a versé environ 49650 CHF.

Le fonds de 1ère garantie de Magic Pass nous laisse 43'573 CHF soit 46'355 moins les frais et un supplément brut de 3134 CHF, un fonds d'été de 2948 CHF et le fonds de solidarité de 3'121 CHF pour TTSA.

Les chiffres références pour 2024 -2025:

Le fonds de 1ère garantie de Magic Pass se monte 45'625 CHF au lieu de 43'221 CHF.

Le nombre de journées skiées passe de 1'651 au lieu de 1'826

En ce qui concerne les sponsors, la plupart des contrats ont déjà été renouvelés pour 3 ans.

Cela représente environ 7000 CHF par an.

Il est donc intéressant de constater que Magic Pass et les sponsors rapportent déjà plus de 56'000 CHF dans la caisse sur les 85'000 CHF minimum qu'il faut annuellement y compris les 20'000 CHF du remboursement annuel aux communes.

Les nouveaux prêts "sans intérêts et remboursables annuellement" accordés par les communes de Tramelan et de Mont-Tramelan se montent à CHF 90 000. Ils seront uniquement dédiés aux nouvelles normes CITT.

Avec les communes, un délai de 5 ans a été fixé avant de redéfinir l'avenir des installations car pour l'heure il n'est pas question de remettre en question l'utilité du téléski de Tramelan.

Il était prévu également de marquer le coup des 60 ans +2 du téléski ... en espérant le faire avec la neige ... la foire de Tramelan a finalement été utilisée pour organiser une grosse fête en remplacement.

Le ski-club de Tramelan s'est joint à nous pour organiser la guinguette. Le succès a été au rendez-vous, l'ambiance était parfaite et un public nombreux est passé chez nous pour manger, boire l'apéro ou déguster nos fameux cocktails "le Pis'tard" ou le "Raccourci de la verte".

En chiffres, cela représente 81 bénévoles, 648 menus, 855 rouleaux de printemps, 76 planches d'apéro, 120 cornets à la crème, 291 cafés, 24x20 litres de bière, 370 cocktails, 105 demis de vin et 50 bouteilles de vin.

Le bilan final est de 11'792 CHF et donc 5'896 CHF par société.

Cette présence lors de pareil événement est peut-être aussi une solution d'avenir pour apporter de l'argent à la société hors de la saison d'hiver.

Le rendez-vous pour l'année prochaine est déjà agendé également par le Ski-Club et d'autres événements pourraient encore être organisés, par exemple une reprise de la ballade des jonquilles.

Les préventes pour la saison 2024-2025 sont lancées ainsi que nos formules 'Magic' pour les écoliers de nos villages.

Le slogan est maintenant connu: "statistiquement il y aura de la neige", donc aucun souci à se faire pour cet hiver!

Fred en termine avec son 10ème et dernier rapport pour l'assemblée générale des actionnaires du Téléski. Fred exprime sa gratitude envers chacun pour le soutien, la collaboration, la confiance et l'amitié. Les défis pour notre belle station ne sont pas écartés, mais il reste confiant quant aux dispositions mises en place pour préserver les installations et les valeurs pour que l'avenir continue à se laisser écrire.

Fred tient au nom du Conseil d'administration à remercier pour la confiance témoignée, et particulièrement toutes les personnes qui œuvrent pour maintenir des téléskis aux normes exigeantes et surtout pour que skier à Tramelan reste un privilège à partager !

9. Divers

La discussion est offerte aux actionnaires présents.

Myriam Steinegger au nom du Ski-Club remercie le Téléski pour l'excellente collaboration entre les deux sociétés. En particulier pour la foire qui fut un grand succès et les patrouilleurs pour leur participation à certains travaux et se réjouit pour de nouvelles aventures.

Danilo Tedeschi, chef d'exploitation, signale que Pierre-André Hasler quitte ses fonctions de caissier bénévole après plusieurs années et tient à le remercier chaleureusement.

Il fait aussi remarquer que Dany Rossel et Eric Tellenbach ont passé deux jours chez Magic Pass pour l'envoi des abonnements 2024-2025 en effet, chaque partenaire se doit de mettre des personnes à disposition pour ce travail. Il remercie aussi tous ses collaborateurs pour leur motivation et leur travail.

Pierre Sommer, pour la commune de Tramelan, à son tour, remercie le Téléski pour la collaboration et particulièrement dans le cadre de l'abo sport. Il précise que la commune fait au mieux pour aider avec les moyens à disposition. il conclut en souhaitant 1 mètre et demi de neige à Noël.

Martin Gyger rappelle que l'existence du Téléski est liée aussi au réchauffement climatique et salue la décision du Conseil municipal de Tramelan pour la période de 5 ans liée au prêt évoqué précédemment dans cette séance.

Le Président remercie chaleureusement Frédéric Lauber, Aline Lauber et Ernest Gerber pour l'immense travail accompli avec brio et compétence au sein de la société du Téléski.

Une attention est offertes à ces trois personnes.

Sans autres interventions, la séance est levée à 21h10.

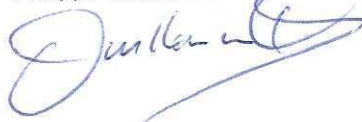
Le Président:

Benoît Bracelli



Le secrétaire du PV:

Philippe Vuilleumier



Annexes:

Statuts du 4.11.2024

Comptes et bilan 2023-2024

Rapport du caissier 2023-2024

Rapport Gastroconsult du 24.10.2024

Liste des excusés